



COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DECEMBRE 2025 à 19h30

Mairie de RIVOLET
69640

Présents : Charles-Alexandre ORTONNE, Jean-Pierre GIRAUD, Joëlle RUBENS, Françoise BRANCIARD, Julien FELLOT, Marjorie GRIRE-FURTAK, Catherine BARRIERE, Priscille DU MANOIR, David THOMASSET, Sylviane AULAS, Karine BOUDOT

Absents : Didier COMBIER (a donné pouvoir à Charles-Alexandre ORTONNE)
Hugues FELLOT (a donné pouvoir à David THOMASSET)
Béatrice BOUGAIN
Catherine BUTET

Secrétaire de séance : Joëlle RUBENS

Charles-Alexandre ORTONNE remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 20 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Décision modificative 05 – Versement des crédits reçus par Groupama en dépenses de fonctionnement pour le paiement des travaux de voirie au Petit Vernay

Monsieur ORTONNE explique que pour régler la facture correspondant aux travaux effectués au Petit Vernay suite à la chute d'un arbre, il convient d'alimenter le compte correspondant avec l'argent perçu de l'assurance Groupama. Il est donc demandé l'autorisation de prendre une décision modificative pour créditer le compte 615231 d'un montant de 9 732 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Délibération – Vote de mise en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur ORTONNE demande à l'assemblée l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 pour pouvoir procéder au mandatement de certaines factures. Pour cela, il est nécessaire de délibérer conformément à l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix le fait d'autoriser, dans l'attente du vote du budget 2026, des dépenses d'investissement d'un montant maximum de 37 115.11 € correspondant à 25% des dépenses d'investissement 2025.

3. Délibération – Recrutement d'un adjoint technique territorial – Contrat d'engagement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

Il s'agit de renouveler le contrat de Monsieur Jérôme MARET qui prend fin au 31 décembre 2025. Monsieur ORTONNE propose donc de conclure un contrat du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026 pour assurer les tâches de cantonnier pour un travail hebdomadaire de 20h46.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Délibération – Demande de DSIL 2026 – Rénovation d'un ouvrage d'art – Pont de l'impasse du Fournel

Monsieur ORTONNE propose de demander auprès de l'Etat une subvention dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'année 2026. Cette demande concerne les travaux de rénovation d'un ouvrage d'art, le pont de l'impasse du Fournel.

Le montant des dépenses prévues HT est de 155 945 €. Le montant de la subvention demandée est de 62 378 € et représente 40% de l'opération. Une autre subvention de 62 378 € est demandée au Céréma. Le reste à charge pour la commune serait de 31 189 €, représentant 20 % du montant total.

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention.

5. Tour des commissions

4.1. Commission « Gestion du Personnel »

Madame PEYRACHE remercie les personnes concernées pour le travail effectué dans le cadre de son dossier de promotion interne. Elle change de grade d'ATSEM pour être agent de maîtrise.

Lors des entretiens annuels, des agents ont remercié la commune pour l'attribution de chèques cadeaux.

Pour des raisons réglementaires, Madame COHARD n'effectuera plus d'heures au secrétariat de mairie. A partir du début de l'année 2026, elle se rendra disponible le jeudi trois heures par semaine au sein de l'école pour proposer des activités auprès des élèves. En cas de nécessité de service, il pourra être demandé à Madame COHARD d'assurer des remplacements au restaurant scolaire.

Monsieur TETARD ne souhaite pas renouveler son contrat pour l'année 2026. La commune va donc engager une démarche de recrutement pour embaucher un cantonnier dès que possible, dans les mêmes conditions. L'offre d'emploi va être diffusée, dans un premier temps, sur Panneau Pocket, dans la lettre verte, à Pôle emploi, à la Mission locale, auprès des communes environnantes.

4.2. Commission « Voirie »

Il est demandé de disposer des relevés du radar pédagogique installé sur la route de la Fouillouse. Il est souhaité le changer de place avant le début des travaux de la 2^{ème} tranche. Il convient de se rendre sur place pour décider de l'installation des plots pour les futures chicanes.

Une réunion est à prévoir pour avancer sur le dossier des circuits de randonnées (se renseigner notamment sur les voies privées).

4.3. Commission « Ecole »

La commune a choisi de solliciter le Centre de Gestion du Rhône pour le recrutement du remplacement de Madame PEYRACHE du 8 janvier au 6 février 2026. Quatre candidatures ont été reçues, une personne va être contactée pour un rendez-vous.

4.3. Commission « Bâtiments communaux »

Suite à des remarques de personnes ayant loué la salle des fêtes, il convient d'être vigilant sur le rangement des plateaux dans le local de rangement. Il va être étudié une solution de rangement optimale. Les photos pourront être affichées pour aider au rangement.

4.4. Commission « Urbanisme »

La montée du Trion : un accord quadripartite a été proposé aux personnes concernées, il doit maintenant être signé par chacun.

Le Grand Vernay : le dossier est finalisé.

Le chemin du Maty : ce chemin faisant parti du domaine public de la commune, il convient d'engager une procédure de déclassement.

OAP n°1 : un rendez-vous a eu lieu avec les propriétaires et les services de l'Agglo, il a été précisé qu'il n'est pas possible de changer les dispositions de l'OAP notamment les éventuels logements en rez-de-chaussée.

4.5. Commission « Finances »

Avant la séance du Conseil municipal, Monsieur BIENCOURT, conseiller auprès des décideurs locaux, a présenté le travail de prospective réalisé par ses soins. Cette analyse financière avait été demandée dans le cadre de la réflexion menée pour la réhabilitation de la maison Centre bourg. La commune dispose donc d'éléments financiers concernant la faisabilité du projet. Cette prospective est disponible en mairie.

Les réunions de la commission « Finances » pour l'élaboration du budget prévisionnel 2026 vont bientôt commencer. Le budget sera voté le 5 mars 2026.

4.6. Commission « Environnement »

Un atelier pour l'embellissement du village a eu lieu le 29 novembre : cinq conseillers et cinq habitants étaient présents. Une jardinière cassée devant l'auberge a été enlevée, des plantations ont été installées, les arbustes taillés. L'espace de plantations devant la place des platanes a été agrandi. Les plantations se feront plus tard dans la saison.

Ces rencontres sont toujours aussi agréables, mais il manque de personnes.

6. Informations et questions diverses

- *Les aubergistes vont être contactés pour savoir s'ils souhaitent proposer une prestation pour le repas des anciens.*
- *Il convient de lancer une étude sur l'état des lieux du pont de la route de la Croix de Fer. Concernant le pont de l'impasse du Fournel, la limitation du tonnage est à réfléchir.*
- *Le colis des anciens sera distribué le samedi 20 décembre (35 au total). Six personnes viendront le récupérer directement en mairie.*
- *Les ballotins de chocolat restant seront distribués au personnel communal.*
- *Activité physique adaptée : l'APA proposée aux personnes âgées arrive à son terme. La plupart des participants souhaitant continuer, la commune va se renseigner pour savoir dans quelle mesure ce serait possible (coût, recherche d'aide, appel à projet...).*
- *Décharge à ciel ouvert : un courrier a été adressé au propriétaire du terrain pour qu'il prenne les dispositions qui s'imposent.*
- *Plan Communal de Sauvegarde : une formation avec l'IRMA est proposée pour une mise en situation sur le terrain. Elle a lieu le samedi 21 février de 9h à 15h30, et sera financée par le DIF élus.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.